

Ave capitałar, Moryturi te salutant !



Ave Capital, Moryturi te salutant !

Patrick habite un charmant village aux environs de Nancy avec sa conjointe Nathalie, sa fille Ophélie, ses deux chiens Laurel et Hardy, son jardin, ses amis et ses voisins et un travail à Ludres qui lui plaît... le bonheur ! Enfin presque...

Patrick travaille chez Mory Global. Il bosse dans cette boîte de messagerie depuis 1989, qui s'appelait alors Danzas, rue Marcel-Brot, à Nancy. Cette entreprise suisse, créée en 1815, assure son activité autour de ses trois métiers que sont le fret et la messagerie européenne, le fret aérien et maritime intercontinental, et les solutions logistiques. Les dix premières années se passent bien pour Patrick, qui acquiert progressivement savoir-faire et compétences.

Pour Patrick, les affaires commencent à se gâter en 1998. La Deutsche Post, opérateur historique de la poste allemande privatisée en 1996, rachète Danzas qu'elle rattache à sa filiale DHL. L'union sera de courte durée. Deux ans à peine après ce rachat, DHL se débarrasse de ce service de messagerie qu'elle estime insuffisamment rentable et surtout qui fait doublon avec sa filiale DHL Express. En guise de pension alimentaire, DHL versera une somme de 270 millions d'euros à un fonds d'investissement de capitaux privés Caravelle. Cette « boîte » s'est spécialisée dans le rachat d'entreprises en difficulté parmi lesquelles des filiales ou des branches malades de grands groupes aussi divers que Cora, Aventis ou encore France Telecom. Ces vitrines de la réussite ne veulent pas se salir les mains ou nuire à leur image par des licenciements. Elles s'adressent à des croque-morts comme Caravelle pour enterrer leurs victimes. Comme chacun sait, les frais d'obsèques sont à la charge de la famille. Les 270 millions d'euros de DHL financeront une partie du premier plan de licenciements auquel procédera Caravelle à son arrivée en juin 2010. Elle appelle cette « nouvelle » société Ducros Express, du

nom, accrochez-vous bien, de l'ancienne filiale de DHL Express France !

En 2012 ces pompes funèbres de l'entreprise condamnée font également l'acquisition de Mory Team et fusionnent les deux sociétés en Mory Ducros. La « concurrence », voulue et organisée le plus souvent par les mêmes actionnaires internationaux, ou encore le « cabotage » qui consiste à transporter de la messagerie à l'intérieur d'un pays par des entreprises d'un autre pays à des tarifs sacrifiés, entraînent les comptes de Mory Ducros dans le rouge. Le 22 novembre 2013, Mory Ducros dépose le bilan et demande sa mise en redressement judiciaire. Il faut trouver un repreneur. Un seul se présente : Arcole Industries, qui n'a d'industriel que le nom puisque c'est à nouveau un fonds d'investissement de capitaux privés... dont, accrochez-vous bien à nouveau, l'actionnaire principal est notre Caravelle, cité plus haut ! Arcole prévoit de ne reprendre au mieux que 2 200 salariés sur les 5 000 que compte l'entreprise.

Les syndicats n'en veulent pas ! À quelques semaines des élections municipales, le gouvernement ne peut accepter un licenciement massif de 5 000 salariés sans compter les quelque 2 000 salariés sous-traitants, victimes collatérales et impuissantes. Arnaud Montebourg, mi-

nitive de Mory Global, l'avocat du CE, chargé de défendre les intérêts des salariés, s'appelle Thomas Hollande, fils de qui vous savez ! Comme diraient les actionnaires de Caravelle-Arcole : le monde est petit.

Patrick est aujourd'hui à la maison « dispensé d'activités » en attendant la mise en œuvre du PSE (plan de sauvegarde de l'emploi). Comme ses collègues, il ne se faisait plus d'illusions. Il attend de toucher ses quelques milliers d'euros qui lui permettront de voir venir quelques mois et de profiter de ce temps pour compléter son savoir-faire par des stages de formation. Demain, il s'accordera quelques parties de pêche avec son frère Daniel... qui travaille à Manoir Industries à Custines. Cette dernière (ou toute dernière forge de Lorraine voire de France) est actuellement la propriété de capitalistes chinois. Elle est en redressement judiciaire dans l'attente d'une fermeture définitive dans six mois si aucun repreneur ne se manifeste ! Daniel nous en parlera dans le prochain numéro de *RésisteR* !

À la fin de l'entretien, Patrick me livre son sentiment d'être victime, comme il le craint pour son frère, de « *charognards financiers pour qui, dans la guerre économique qu'ils entretiennent à leur seul profit, nous ne sommes que des pions, des matricules, de bons petits sol-* »

“ charognards financiers ,”

nistre du Redressement productif, propose alors un marché à Arcole. L'État met 17 millions d'euros à la double condition qu'il n'y ait « que » 2 800 licenciements et qu'Arcole investisse la même somme. Le 6 février 2014, le tribunal de commerce de Pontoise valide la reprise par Arcole, qui utilise l'argent du contribuable pour payer son plan social des 2 800 licenciés mais n'investit rien de son côté. Patrick échappe à ce premier plan. Un an plus tard, c'est à son tour et à ses 2 200 derniers collègues de passer à la trappe. Ce deuxième et dernier plan social, équivalent au premier en termes d'accompagnement financier et de reclassement, devrait être financé par un actif immobilier chiffré à environ 50 millions d'euros. Ironie de la dernière séance du tribunal de commerce de Bobigny, qui a prononcé la fermeture définitive de Mory Global, l'avocat du CE, chargé de défendre les intérêts des salariés, s'appelle Thomas Hollande, fils de qui vous savez ! Comme diraient les actionnaires de Caravelle-Arcole : le monde est petit.

Les gladiateurs saluaient César avant d'aller mourir pour lui. Peut-être que les « *charognards financiers* » d'aujourd'hui rêvent que les licenciés de Mory ou les salariés menacés de Manoir Industries leur adressent un dernier : « *Salut ô grand capital, ceux qui vont mourir pour toi te saluent !* »

Ne passe-t-on pas souvent du rêve au cauchemar ?

Léon de Ryel



Traître mot!



Ah le traître mot que voilà, répugnant, sirupeux ! L'accepter c'est accepter l'infantilisation économique, politique, sociale. Ça n'est pas que direction et gestion soient très sexys, mais ces deux-là au moins ne font pas semblant, contrairement à ce faux jeton de gouvernance !

Car enfin, quand on a pour anagrammes « con nu à verge » et « va conne grue ! » c'est bien qu'on est le mot des tartuffes en costard ou en tailleur.

Gouvernance a choisi son camp dans la lutte des classes, son côté de la barricade, s'il s'approche, une seule consigne : feu à volonté !

Victor K

R

Gouvernance fait le tri dans un auditoire.

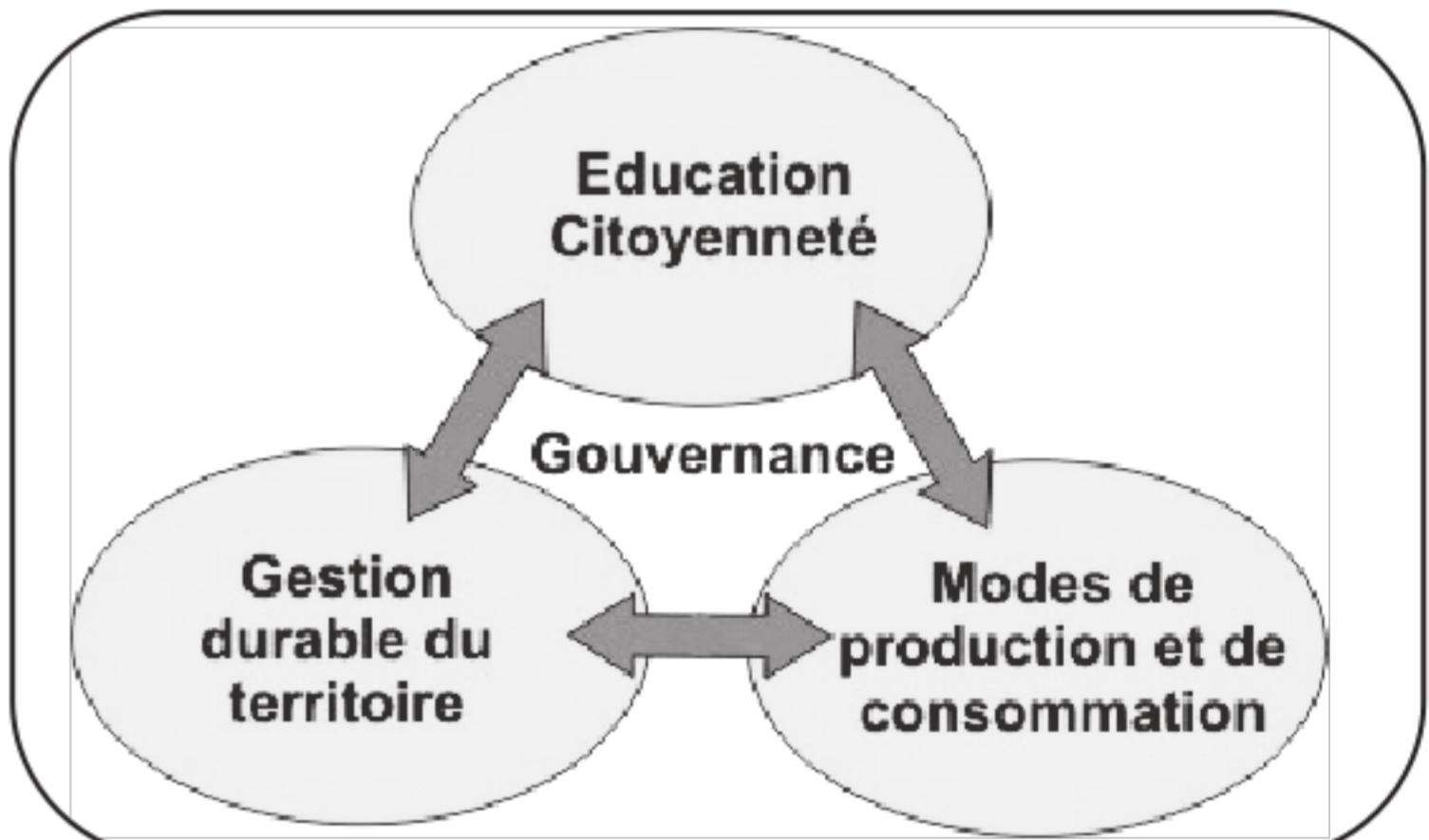
Il y a ceux qui ne comprennent pas le mot mais qui comprennent le message : ils ne sont pas invités à la conversation. Gouvernance n'est pas démocrate. Quand les actionnaires parlent les employés se taisent.

Mais il y a surtout ceux qui comprennent qu'il faut faire semblant de comprendre pour rester dans la conversation. Gouvernance fume le cigare au salon VIP avec Jacques Attali. Gouvernance est snob, putassier : c'est un mot de passe. Il est de ceux qu'un journaliste susurre à un chef d'entreprise ou à une ministre, en se haussant du col pour les rassurer sur ses intentions. Gouvernance c'est de la brosse à reluire.

Gouvernance a sa place sur les greens de golf, au Rotary et dans la presse qui pète plus haut que son faux-cul.

Gouvernance est subliminal, un mot de manipulateur. Aux dernières nouvelles qui datent de quelques siècles, la gouvernance c'est l'état d'une gouvernante. La gouvernante : celle qui instruit, éduque et punit les enfants pour le compte de riches parents qui n'ont que ça à faire mais préfèrent s'ennuyer à faire autre chose...

Se rebeller contre la gouvernante c'est idiot, elle sait ce qui est bon pour nous...



Gildas et Elise

d'assurer leur sécurité qu'ils sont devenus errants. Parvenus jusqu'en France, « *le pays des Droits de l'Homme* », ils ont demandé le statut de demandeur d'asile. Refusé ! Au nom des lois iniques, scélérates et inhumaines que les gouvernements de pseudo-gauche (socialiste) comme de droite, depuis trente ans, continuent à mettre en place et à durcir par peur de l'autre, de l'immigré, de l'étranger et au nom de l'insécurité. Des lois votées par des députés de droite comme de pseudo-gauche et appliquées avec zèle par des fonctionnaires de préfecture (*regardez sur Internet le comportement du secrétaire général de la préfecture de Nancy, un certain M. Raffy, assistant à une expulsion*). Dans ce bourg du Lunéillois où ils ont été accueillis et où ils sont soutenus par un collectif, Gildas et Elise vont à l'école, y travaillent bien, ont de bons résultats, participent à la vie associative. Leur papa pourrait travailler (promesse d'embauche dès qu'il aura des papiers), la fa-

Ils s'appellent Gildas et Elise*, ont une dizaine d'années. Ils sont nés en Grèce, pays où leurs parents albanais se sont d'abord réfugiés en fuyant leur pays où ils ont été menacés plusieurs fois par armes. C'est contraints et craignant pour leurs vies dans leur pays incapable

Quels crimes ont-ils commis ? Aucun.

mille pourrait cotiser à la Sécurité sociale, contribuer à l'enrichissement du pays, payer des impôts, échanger, partager, ouvrir leur culture à d'autres. Au lieu de cela, on les cloisonne, les menace, les surveille, les oblige à aller pointer chaque semaine à la gendarmerie, comme des délinquants, des repris de justice en liberté conditionnelle. Pour respecter la loi française, on va expulser ces enfants et leurs parents dans le pays de nationalité de leurs parents, l'Albanie, un pays dans lequel Gildas et Elise n'ont jamais mis les pieds et dont ils ne connaissent pas la langue ! Quels crimes ont-ils commis ? Aucun. Quel crime commet l'Etat français et ses valets (élus, fonctionnaires zélés) en se comportant ainsi avec Gildas, Elise et leurs parents : celui de non-assistance à personnes en danger, de ségrégation, de racisme, de xénophobie, de lâcheté, d'ignominie. En toute impunité. Jusque quand ? Ces crimes-là, un jour ou l'autre devront se payer. Tous les dictateurs un jour ou l'autre finissent par tomber et même si la France ne peut être considérée comme une dictature, des lois iniques et injustes qui y sont en vigueur lui font de plus en plus ressembler à une barbarie. D'où la nécessité, le devoir moral comme le titre si bien ce journal, de *Résister* !

Gutenberg

R

* Leurs prénoms ont été volontairement changés

8 mai 1945 : en France, on fête la Libération ; en Algérie, on massacre impunément.



Le 8 mai 1945, les manifestations pour célébrer l'armistice et donc la victoire sur le fascisme et le nazisme ouvrent à Sétif et Guelma la voie à l'un des plus importants massacres d'Algériens commis par l'armée, les forces de l'ordre et les colons organisés en milices de défense. Entre 20 000 et 30 000 Algériens furent tués, voire plus (les autorités algériennes avancent le chiffre de 45 000 morts). Pendant les événements, 102 Européens perdirent la vie. Selon les autorités françaises de l'époque, il s'agissait de tuer dans l'œuf une révolte nationaliste des musulmans, révolte qui aurait été attisée par une propagande antifrançaise¹ due à certains mouvements politiques musulmans. Dans les faits, le point de départ fut la présence dans les cortèges musulmans lors des manifestations du drapeau algérien aux côtés de ceux des alliés, ainsi que dans certains des slogans qui furent alors lancés : « Nous voulons être vos égaux », « À bas le colonialisme », « Libérez Messali² », etc. Or les autorités avaient exigé que le drapeau algérien ne soit pas brandi. Les Algériens qui pour certains avaient participé aux combats en Europe, comme d'ailleurs leurs aînés en 14-18, pensaient que l'heure était venue pour demander un statut égal à celui des colons, d'une part, et une forme d'autonomie politique, d'autre part. Mais, cette autonomie, voire cette indépendance, n'est pas pensée comme devant s'obtenir par la force. Chez les colons et les fonctionnaires, dont bon nombre d'entre eux sont passés du jour au lendemain de Vichy à De Gaulle, le racisme viscéral et la peur domine. Racisme présent dans toute forme de

colonialisme, mais que le pétainisme a fortement attisé. (La République provisoire qui suivit le débarquement anglo-américain fin 1942 en Algérie ne pratiqua jamais de vraie épuration – tout comme en France par la suite d'ailleurs – et nombre de fonctionnaires, y compris dans la police ou l'armée, restèrent en place.) Quant à la peur, elle venait de ce que la République provisoire avait laissé entendre que les « Français musulmans » avaient vocation à devenir citoyens à part entière. Or le rapport démographique entre les Algériens et les colons était tel que ces derniers risquaient fort de se voir privés de tout poste de pouvoir, et qu'ils deviendraient ce qu'ils étaient en réalité, une minorité. Or, selon eux l'Algérie française, ce ne pouvait être qu'eux.

Le 8 mai au matin, doit avoir lieu la manifestation de Sétif. Dès l'apparition du drapeau algérien, des policiers attaquent les manifestants, un inspecteur tire un coup de feu, puis des fenêtres et des balcons, les Européens présents se mettent à tirer sur la foule. Les policiers tirent eux aussi, dont pour certains à la mitrailleuse ! La foule fuit en désordre et tue sur son passage des colons. Au sortir de la ville, la gendarmerie attaque la foule et la poursuit avec une auto-mitrailleuse ! À l'arrivée de l'armée, en fin de matinée, le calme revient. Dans les campagnes la confusion règne. La journée du 8 mai, à Sétif même, 21 Européens sont morts, entre 20 et 40 musulmans ont été tués par les forces de l'ordre, quant aux victimes des tirs de civils européens, leur nombre reste totalement indéterminé.

À Guelma, comme dans presque toute l'Algérie, la manifestation doit avoir lieu l'après-midi (l'annonce officielle de l'armistice est fixée à 15 heures). Comme à Sétif elle se déroule dans le calme, jusqu'au moment où un drapeau algérien est déployé. Le sous-préfet, André Achiary³, demande qu'il soit retiré, s'ensuit une bousculade, il sort alors son revolver et tire un coup en l'air. C'est, comme à Sétif, le signal pour les colons qui ouvrent alors le feu sur la foule. Ici, on ne déplore qu'un mort et quelques blessés parmi les manifestants et aucun colon n'est attaqué. Pourtant, dès le lendemain, Achiary décide de la création d'une milice de volontaires, distribue des armes de guerre aux miliciens, s'arroge quasiment tout pouvoir, en particulier judiciaire, et à cette fin met en place une cour martiale, appelée aussi « tribunal de salut public », censée juger les fauteurs de troubles.

À Sétif, comme à Guelma, la foule des manifestants fuit apeurée dans les campagnes, bientôt rejoints par la population des hameaux qu'elle traverse. Certaines fermes isolées de colons sont attaquées, brûlées et parfois leurs habitants tués.

À Sétif, la préfecture décide d'envoyer l'armée avec des blindés légers, des half-tracks, et d'utiliser les tirailleurs sénégalais qui sont craints des Algériens en raison de leur violence vis-à-vis des populations locales lors des combats en Tunisie. Bientôt, on décide d'utiliser aussi l'aviation, qui largue des bombes anti-personnelles sur les fuyards, et même les navires de guerre, qui bombardent depuis la côté. Dans les petits villages alentour, les colons s'arment et se groupent en milices, parfois officielles, parfois « sauvages ». Ces milices vont pratiquer jusque fin juin 1945 l'assassinat arbitraire, le vol et le pillage.

À Guelma, Achiary décide d'appliquer la loi du talion et d'exécuter des « responsables », en fait souvent des notables, dont les colons sont envieux, à chaque Européen mort. Puis c'est l'escalade : tout musulman devient une cible potentielle. Les « expéditions punitives », les ratonnades en d'autres termes, se multiplient. Lorsqu'à la mi-juin Achiary apprend que le ministre de l'Intérieur doit venir pour se rendre compte de la situation, les corps des exécutés, qui avaient été enterrés à la va-vite, sont déterrés et brûlés dans le four à choux d'un colon. Jamais il n'y eut de vraie enquête et bien entendu encore moins de jugement à l'encontre des responsables européens de ces événements.

Le 19 avril dernier, la France décide d'envoyer à Sétif le sous-ministre aux Anciens Combattants pour commémorer les massacres de mai-juin 1945. Or qui sont les anciens combattants à l'heure actuelle ? Avant tout ceux qui ont participé aux guerres coloniales et néo-coloniales de notre beau pays, et en particulier la guerre d'Algérie...

Bas coup

R

1. « Agitateur antifrançais. C'est l'épithète que le colonialisme accole à tout colonisé qui se voue à l'émancipation de ses frères », dans Marcel Reggui, *Les Massacres de Guelma*, La Découverte, 2006, p. 95. On notera le relent de pétainisme dans l'utilisation du terme « antifrançais ».
2. Dirigeant du Parti du Peuple Algérien, Messali avait été arrêté et déporté à Brazzaville. Par la suite, il fondera le MNA.
3. André Achiary participa par la suite à la création de réseaux de défense de l'Algérie française, dont l'OAS. Voir aussi Jean-Louis Planche, *Sétif 1945. Chronique d'un massacre annoncé*, Perrin, 2006.

1945 - 2015. Pour un 8 mai anticolonialiste !

Il y a 70 ans, le 8 mai 1945 dans le Constantinois, les Algériens ont voulu saisir l'occasion de l'armistice qui libérait la France de l'occupant nazi pour affirmer une volonté d'indépendance. Leurs manifestations ont été durement réprimées par la « force » organisée des occupants, les colons français (et européens). Un affrontement aboutissant à un véritable massacre dont les victimes algériennes, évaluées à environ 1 200 par les autorités françaises de l'époque, sont actuellement estimées être de 15 000 à 45 000 victimes. Du côté des colons, une centaine de morts et autant de blessés furent dénombrés.

Parce que le 8 mai verra cette année encore encenser l'armée française et l'unité nationale, nous voulons rappeler que cette date est synonyme de crimes de guerre et de crimes contre l'Humanité, commis par l'État français et ceux qui le servaient. Les situations de domination coloniale ou néocoloniale perdurent et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est aujourd'hui encore bafoué, en Palestine, au Kurdistan ou au Sahara occidental.

Pour un autre 8 mai, nous vous invitons à une journée contre le colonialisme et les autres formes de domination

VENDREDI 8 MAI 2015

Parc de la Pépinière à Nancy (derrière l'aire de jeux)

- 13 h - 15 h : déjeuner sur l'herbe version auberge espagnole.
- 15 h : concerts et prises de parole (Chorale des Sans Nom, Kader Dellaoui, David Vincent...)
- 17 h : fin des festivités.

Et tout le long : tables de presse, expo, pétanque, football... en organisation autogérée.

Soutiens : Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF), Chorale des Sans Nom, Alternative Libertaire Moselle, Association de Solidarité avec le Peuple Sahraoui Lorraine (ASPS-Lorraine), Association France-Palestine Solidarité (AFPS), Bloc Anti Fasciste Nancy (BAF), Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA), Mouvement de l'Objection de Conscience (MOC-Nancy), Centre Culturel Autogéré de Nancy (CCAN)...



Vrais camarades et faux amis

Citoyen ! Voilà un mot qui positionne celui qui le dit. Un mot qui a du poil aux pattes et qui convoque Périclès, Rousseau, Rouget de Lisle, Robespierre, Michelet, et Mélenchon. Un mot qui évoque la démocratie athénienne, la révolution française, les lumières, la Commune de Paris, et la déclaration des droits de l'Homme. Un mot double effet qui flatte celui qui le dit et celui à qui on le dit. Il provoque dans la conversation un imperceptible tressaillement : le frisson de l'Histoire qui chatouille le bas des reins fait pointer le menton. « Citoyen ! » met le républicain au garde à vous, lui rappelle ses droits et ses devoirs et lui confirme qu'il a une patrie.

À l'écrit, citoyen est égalitaire : pas une lettre qui dépasse sauf pour mettre le point sur le i, ou pour évoquer d'un « y » qui lui fait une belle jambe ses origines antiques. À l'oral, citoyen permet toutes les emphases, tous les crescendos, tous les tremolos possibles et imaginables façon Malraux : « ...Entre ici... Jeaaaan Moulliin ». Depuis des siècles c'est la providence du tribun francophone.

Citoyen a pourtant des origines compliquées. Si son étymologie est latine, c'est dans les cités grecques qu'il faut chercher son sens premier : Le centre national de documentation pédagogique (CNDP) nous rappelle qu'à Athènes « la citoyenneté, avant de se définir par des droits et des devoirs, est d'abord caractérisée par la limite du *demos*, donc par l'exclusion des non-citoyens : les femmes, les étrangers, les mineurs et les esclaves. Les esclaves affranchis ne devenaient pas pour autant citoyens ; ils prenaient le statut de métèque. »

Bon d'accord... C'était il y a 2500 ans.

On a aujourd'hui fait quelques progrès, et les femmes sont en France des citoyennes pour peu qu'elles aient la nationalité française et pas de casier judiciaire. En revanche les esclaves des palaces du 16e arrondissement de Paris libérées par la police ne deviennent toujours pas des citoyennes...

Le mot a connu son heure de gloire (au masculin seulement) avec la constitution de 1793 qui dissociait la citoyenneté de la nationalité : « Tout homme né et domicilié en France depuis une année, y vit de son travail, acquiert une propriété, ou épouse une Française, ou adopte un enfant, ou nourrit un vieillard, tout étranger enfin qui sera jugé par le corps législatif avoir bien mérité de l'Humanité, est admis à l'exercice des droits de citoyen français. » C'est mieux qu'à Athènes mais c'est quand même toujours plus facile pour les riches propriétaires que pour les pauvres gens...

Quant aux femmes... le débat a été tranché en même temps que la fière tête d'Olympe de Gouges.

Après la gloire, la traversée du désert : une désuétude que regrettait amèrement Jules Michelet dans son histoire de la révolu-

tion française. Citoyen est devenu un mot quasiment neutre, le populo militant lui préférant, entre autres, compagnon ou camarade. Citoyen est revenu à la mode grâce au parti socialiste dans les années 1990. Eh oui ! Il est désormais beaucoup plus facile à prononcer pour un socialiste que « camarade », « travailleur », « chômeur », ou « ouvrier ». Et surtout, il a un pouvoir magique, il permet de faire de la politique sans parler d'exploitation. Fini Marx et Proudhon, plus de producteurs ni de prolétaires, plus de classes sociales, le citoyen est un être hors des rapports de production qui ne revendique qu'une chose : l'égalité des droits et des devoirs. Reprendre l'outil de travail, il s'en fout, ce qu'il veut c'est avoir le droit de créer un syndicat ou une association, il est prêt pour ça à aller en procession jusqu'au tribunal faire valoir ses

droits inaliénables : ça s'appelle une démarche citoyenne, et si on y va en groupe c'est même une marche citoyenne.

Fraîchement arrivé du PS avec le mot-concept dans ses bagages, Jean-Luc Mélenchon en a fait une marque déposée du Front de Gauche... Les associations du FDG sont « citoyennes », le collectif pour un audit de la dette publique est « citoyen », les manifestations sont désormais « citoyennes », comme la révolution, l'initiative, la colère et même l'insurrection. Le mot citoyen est devenu une sorte de matraque lexicale qui permet de séparer, comme au bon vieux temps, le bon grain républicain de l'ivraie gauchisante. Quand une manifestation est qualifiée de citoyenne, c'est qu'elle condamne d'avance tous les débordements qui ne peuvent être l'œuvre que de non-citoyens hors de la République. Ça veut dire que la manifestation est déclarée à la préfecture et que les chefs ont taillé le bout de gras avec la police quant au parcours, à l'heure de début et de fin, et aux potentiels trublions. Si on ne parle jamais de grève citoyenne ou de ZAD citoyenne, c'est qu'on sent poindre l'oxymore...

Le citoyen, n'a pas de travail bien défini, mais il a une ligne politique : le réformisme raisonnable, et un horizon : les institutions. Il vote, car c'est un devoir « citoyen », ce qui est quand même plus sexy qu'un devoir civique.

Le citoyen a ringardisé le travailleur, l'employé, l'ouvrier, le révolté, les camarades, les compagnons et les manifestants. Il enjambe les XIX^e et le XX^e siècle et fait descendre l'aura du bourgeois éclairé de 1791 sur le militant du début du XXI^e siècle. Foin de la lutte finale, vive la synthèse finale : la révolution citoyenne, la seule révolution qui reste dans les limites de la République et permet d'être Charlie, voire d'être reçu-e à l'Élysée (pour les principaux chefs).

Citoyen mon ami je n'ai rien contre toi, tu vois j'aurais pu de parler de ton meilleur pote le concitoyen, c'était trop facile.

Permets-moi cependant un petit conseil pour finir: méfie-toi du patriote qui a longtemps été ton synonyme, et de tes amis républicains et autres enfants de la patrie. Un jour prochain il te faudra bien choisir ton camp... camarade !

Victor K

R

Les députés du mois

The artists

Hervé Féron député-maire socialiste de Tomblaine est un artiste. C'est son vrai métier, un de ceux par lesquels il a commencé. Maintenant il est homme politique mais ça, c'est plutôt sa vocation. Un puissant appel de sa conscience de gauche qui a rencontré son

destin... et le siège vide de la mairie de Tomblaine. Hervé s'est plutôt bien adapté à la rude vie d'élu du peuple. Il enchaîne sans une plainte les séances, à la mairie de Tomblaine, à la Communauté urbaine de Nancy dont il est conseiller après avoir été candidat à la présidence en cas de victoire des socialistes en 2014 (caramba encore raté !). Il est aussi député, et il a été conseiller général. La vocation quoi. Il faut admettre qu'il est beaucoup plus à l'aise dans son nouveau travail qu'à France Bleu, son précédent boulot, où il nous gratifiait de blagounettes à deux balles (à blanc) sur Rossinot et l'ASNL.

Confortablement élu et réélu, Hervé Féron n'a pas de souci à se faire pour sa retraite. Un moment chevènementiste, il est en ce moment frondeur. Il sait ne pas aller trop loin et rejoindre le bercail socialiste pour les élections.

Chaynesse Khirouni, députée socialiste de Nancy, est aussi une artiste dans son genre. Même si elle n'en a jamais fait son métier, elle affecte d'être intéressée par tout ce qui touche à la culture dans sa circonscription. Proche des associations antiracistes, elle vote sans barguigner toutes les lois répressives anti étrangers et anti Roms qui lui passent devant le nez à l'assemblée nationale... tout en confiant son embarras à qui veut l'entendre. Un embarras embarrassant à Nancy auprès des militants de gauche, beaucoup moins à Paris, puisqu'il ne l'a même pas conduit jusque chez les frondeurs. Prudence est mère de réélection. Tout en empathie, elle jouit d'une cote effarante chez les militants des diverses associations de soutien aux victimes des politiques racistes d'Etat qu'elle vote des deux mains.

Elle aurait bien tort de se gêner...

Nos deux artistes se retrouvent régulièrement dans l'hémicycle pour voter ce que Valls leur demande de voter. Par exemple la loi qui porte le joli nom de « n° 2014-1353 du 13 novembre 2014 renforçant les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme ».

Cette loi a permis le 11 avril dernier au petit matin l'arrestation à Laxou d'un dangereux terroriste. Un « anonymous » dont *l'Est républicain* nous apprend qu'il aurait saturé les sites internet de l'Andra (promoteur de la poubelle nucléaire de Bure), du conseil général de la Meuse et du conseil régional de Lorraine.* Grâce à cette magnifique loi de gauche (qui n'a pas attendu le massacre de *Charlie Hebdo*, ni ne les a empêchés d'ailleurs) le militant anonymous risque 10 ans de prison, parce que comme il n'était pas un militant isolé, il était... en bande organisée. Du temps de la droite c'était puni de 5 ans de prison. La gauche pré-Charlie a doublé le tarif, la gauche post-Charlie devrait en rajouter une petite couche...

On verra bien qui est ce militant, ce qui lui est reproché et ce dont il va écoper. Mais en attendant chapeau les artistes ! Des prestidigitateurs qui transforment l'action militante anti-nucléaire en action terroriste, sous les applaudissements d'une bonne partie de la gauche nancéenne.

« The show must go on ! », nos deux artistes ont fait leur cette célèbre maxime du show biz.

Et, à peu de chose près, à l'heure où les militants étaient arrêtés, Hervé Féron inaugurerait dans sa bonne ville, une exposition sur le mouvement ouvrier avec discours, concerts et petits fours. Quant à Chaynesse Khirouni, elle jouait les bergères à la transhumance de Malzéville avec quelques dizaines d'électeurs moutonniers.

Applaudissements (de gauche) nourris dans les deux cas....

Sachez que tout flatteur vit au dépens de celui qui l'écoute... Rideau !



Victor K

R

*<http://www.estrepublicain.fr/actualite/2015/04/11/nancy-deux-anonymous-demasques-et-arretes>

Deux poids, deux mesures

Quand décède une personne dont la notoriété a dépassé le coin de la rue, les services de communication rédigent des textes de condoléances tout à la gloire de l'être à jamais irremplaçable. Dans le cas d'un-e écrivain-e, on détectera aisément que la ministre de la Culture, Fleur Pellerin, n'a pas lu tous ses livres et que la chère n'est pas (vraiment) triste.

Il y a deux ans, Djamal Chaab, un chômeur de 43 ans s'était immolé par le feu devant une agence nantaise de Pôle Emploi. Celle-ci le soupçonnait de travail au noir et avait refusé de lui ouvrir de nouveaux droits. L'homme avait prévenu qu'il allait mettre fin à ses jours. En vain. L'administration s'était montrée inflexible, incapable de discerner la possibilité d'un geste désespéré dans le préavis qu'elle avait reçu.

Accouru sur place, en voiture avec chauffeur, le ministre du Travail de l'époque, Michel Sapin, estima que « *tout avait été fait pour faire face à un drame dont on connaît l'intensité. Les règles [d'indemnisation] avaient été appliquées avec l'humanité qui convenait et les explications nécessaires. Mais, il y a parfois des moments où l'on est dans une telle situation qu'on ne comprend plus les explications.* » Spécialiste des chrysanthèmes, François Hollande avait exprimé « *une émotion toute particulière* », sans détailler si ça le grattait ou si ça le chatouillait. Il avait tout de même analysé ce geste comme « *le signe de la détresse d'une personne* ». Selon lui, le service public de l'emploi avait été exemplaire : il n'était « *nul besoin d'aller chercher une responsabilité* ».

Ainsi, Djamal Chaab s'était-il poussé à bout tout seul. Le crime commis était sans auteur connu. Qui, d'ailleurs, pour s'en préoccuper ?

Le 8 avril dernier, le suicide de Jean Germain, à l'âge de 67 ans, a plongé le marigot politique dans l'effroi. Le sénateur et ancien maire de Tours devait comparaître le jour même devant le tribunal correctionnel de cette ville pour *complicité de prise illégale d'intérêts et de détournement de fonds publics*. Il connaissait les réquisitions qui allaient être prises contre lui : un an de prison ferme et 100 000 € d'amende. Alors que le procès allait s'ouvrir, il a préféré se soustraire à la justice en se donnant la mort par arme à feu.

Soucieux de favoriser un rapprochement entre sa bonne ville et la Chine, le jovial et débonnaire Jean Germain s'était fait une spécialité d'apporter son onction de premier magistrat municipal à la célébration de faux ma-

riages de couples chinois en terre tourangelle. Avec une écharpe tricolore tout à fait officielle et les châteaux de la Loire en image de fond. Même le génial Leonardo da Vinci n'aurait pas pu imaginer ces « *Noces romantiques en Touraine* »... Le conte de fées vira au cauchemar en 2011, lorsque le *Canard enchaîné* publia une enquête montrant que la ville de Tours avait passé plusieurs contrats avec la société Time Lotus bleu, dont la patronne, Lise Han, était chargée des relations France - Chine au cabinet du maire, poste pour lequel elle était salariée. La justice a fini par flairer la bonne affaire.

Le décès de Jean Germain a provoqué moult lamentations et pleurs. En bref, l'homme était boursouflé de qualités, raison pour laquelle il n'avait que des amis. Alain Dayan, l'un de ses anciens adjoints déplora avec rage que « *comparaître devant un tribunal était incompatible avec les valeurs d'honneur qui étaient les siennes* ». L'élu de la République revendiquait-il d'être au-dessus des lois ? Un autre de ses amis, Philippe Chalumeau, reconnut que « *ce qu'il redoutait le plus, c'était le déballage à venir de sa vie privée, lui, l'homme pudique* ». Le Premier ministre, Manuel Valls, s'est dit « *bouleversé* » par la perte d'un « *ami* ». Évidemment ! Le chef de l'État, François Hollande, a salué la mémoire d'un « *grand élu* ». « *C'est un drame terrible qu'un homme puisse se supprimer parce qu'il ne veut pas que son honneur soit atteint.* »

Les témoignages pleins de compassion ont fleuri, tel le communiqué du groupe socialiste au Sénat : « *Jean Germain était un ami, un sénateur travailleur et un élu local aux réalisations reconnues [...]. Profondément gentil, particulièrement sincère, son engagement désintéressé était remarquable, au service des Tourangeaux et de la Nation.* »

Le lendemain de la disparition, la coupable est retrouvée : la presse. Le premier secrétaire du Parti socialiste, Jean-Christophe Cambadélis, parle de « *dénigrement sans relâche, ces dernières années* ».

L'actuel ministre du Travail, François Rebsamen, évoque l'« *honneur bafoué dans les médias* ». Et jusqu'à Pierre Laurent, sénateur communiste de Paris, qui s'insurge « *contre un système politico-médiatique et un acharnement qui, quelle que soit la véracité des faits qui lui étaient reprochés, poussent un élu au suicide* ». Pour Christian Cambon, sénateur UMP du Val-de-Marne, l'« *affaire ne devait pas casser trois pattes à un canard* ». Jean Germain innocenté. Ouf !

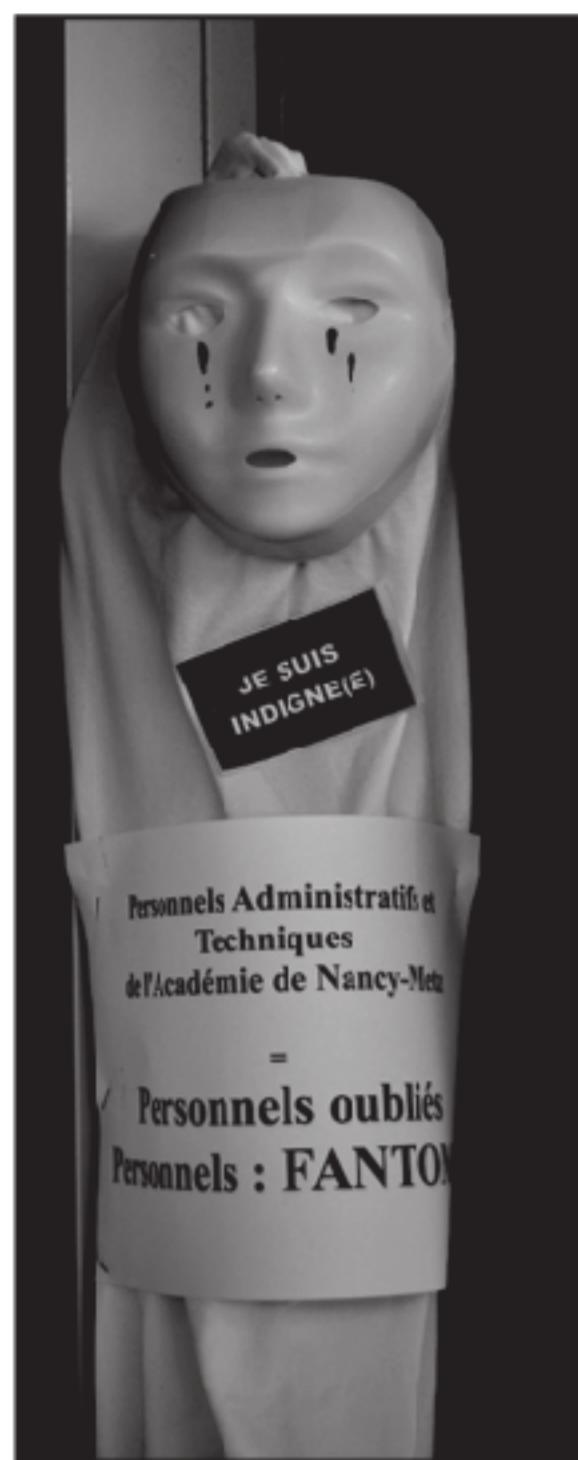
Au-delà de la douleur qu'il provoque, feinte ou réelle, le suicide plonge la société dans un abîme de perplexité. Aucun réconfort ne peut apaiser les tourments et les remords des survivant-e-s face à ce ticket pour un voyage sans retour. Celui/celle qui se condamne à une exclusion perpétuelle ne doit pas oublier que, même dans la mort, le carré des *very important persons* (VIP) vaut mieux que le quartier des va-nu-pieds (VNP).

Piéro

R

Colère au rectorat : épilogue

(voir www.journal-resister.org (Rubrique : Anciens numeros - ResisteR! #34 - page 9)



Nous sommes les personnels fantômes de l'éducation nationale, les personnels administratifs et techniques qui n'existent pas, que personne ne connaît, et c'est pour cela qu'au cours d'un de nos rassemblements hebdomadaires devant le rectorat, le mardi de 12h à 13h, nous avons tous mis des masques blancs, non pas comme nous l'a dit notre direction pour nous cacher et rester anonymes, mais au contraire pour faire comprendre notre exaspération devant la longue surdité de notre administration face à nos revendications.

Après 4 mois d'une lutte acharnée, lutte commencée le 27 novembre 2014, nous avons fini par obtenir une aumône indemnitaire : 150 euros pour les catégories C (les plus mal payés des personnels titulaires) et 100 euros pour les catégories B.

Le mardi 23 mars 2015, nous étions environ 120 devant le rectorat et nous avons voté à l'unanimité de partager notre indemnité « exceptionnelle » avec tous les contractuels et contractuelles qui gagnent encore moins que les catégories C (1200 euros nets mensuels pour les non-titulaires).

Nous avons également décidé de continuer nos manifestations tous les derniers mardis du mois de 12h à 13h pour protester contre la mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel). Ce régime indemnitaire, en mettant les personnels en concurrence, risque de plomber l'ambiance de travail et de détruire les collectifs de travail. Nos manifestations dureront jusqu'à connaître le résultat chiffré des nouvelles primes.

Nous avons fait un courrier intersyndical à notre Recteur pour lui faire part de notre souhait de partager notre prime en expliquant que nous préférions toucher moins mais que tous les personnels en profitent, surtout les plus pauvres et les plus précaires.

Aujourd'hui, le 11 avril 2015, nous n'avons toujours eu aucune réponse à ce courrier. Notre Recteur, quand il nous a reçus en audience, s'est mis en colère en disant qu'il n'acceptait pas qu'on lui dise qu'il nous méprisait.

Et pourtant, l'absence de réponse, n'est-elle pas une manifestation de mépris ?

Nos collègues de la DPAE (Division des Personnels Administratifs et de l'Encadrement) ont fini de saisir nos primes sur la paye du mois de mai. Nous savons donc que nous n'avons pas été entendus et qu'il n'y aura RIEN pour les contractuel(les).

Alors, voilà, nous avons peut-être fini par gagner, mais c'est une victoire au goût amer, parce que nous n'avons pas pu partager cet argent avec ceux et celles qui en auraient eu le plus besoin.

Pourtant, cela s'est fait ailleurs, dans les académies de Reims et de Caen, en faisant un avenant aux contrats des non-titulaires. Mais cela ne se fera pas dans l'académie de Nancy-Metz. C'est bien dommage.



In Furore.

R

Appel à contribution... Appel à contribution... Appel à contribution...

**Brevetage du vivant, licences informatiques, droits d'auteur, etc.
Logiciels libres, semences paysannes, créatives commons, etc.**

Contribuez au dossier sur le capitalisme immatériel : extension de la propriété intellectuelle et industrielle, et les ripostes à y opposer.

Date limite d'envoi 15 septembre 2015 à redaction@crr54.lautre.net.

Appel à contribution... Appel à contribution... Appel à contribution...

Féministes : un autre son de cloches !

Zazazen

« *D'abord, une femme est une femme, pourquoi serait-elle un homme !*

Une femme est un être humain. Qu'est-ce qu'un être humain ? « Être femme », pour moi, c'est planning familial... Maintenant, transmettre aux filles, femmes, seniores, cette volonté ancrée au fond de moi-même. Femmes, âmes sœurs, aidons-nous, protégeons-nous. »



Denise

« *Je souhaite que nous bougions pour que la violence faite aux femmes cesse en France. On ne peut plus supporter des choses pareilles... La France, les droits de l'Homme et surtout de la femme... »*

PLACE
Des FEMEN

Sylvain

« *Je suis un homme : hasard de la biologie... Je n'aurais pas détesté être une femme, je crois, même si je sais que j'aurais dû me battre deux fois plus qu'un homme pour faire des études, exister sur le plan professionnel et être respecté(e), ne pas me marier et faire des enfants trop tôt... Ne pas être jugé(e) d'abord sur mon physique... Ceci dit, je crois que l'expérience de porter une vie doit être inoubliable et que, tant qu'elle est souhaitée, elle compense peut-être toutes les avanies que les hommes font subir aux femmes. Privilège ou malédiction que la charge de perpétuer l'espèce humaine ? »*

Droit de réponse.

Les féministes ayant participé à l'organisation de la manifestation du 8 mars consacrée aux droits des femmes à Nancy s'indignent de l'article publié sur le site *Lor'actu* le 11 mars 2015. Il y est fait mention d'insultes qui auraient été proférées par les manifestantEs à l'encontre des paroissienNEs sortant de la messe. Ces accusations seraient-elles de mauvaise foi ?

Nous nous étonnons de ne pas avoir été contactéEs par certains médias, et principalement *Lor'actu* qui a diffusé cette information sans aucune vérification.

Voici donc notre version des faits : l'idée de la manifestation était de rendre visibles les luttes des femmes, entre autres en rebaptisant certaines places de Nancy du nom de femmes illustres. Nous avions choisi de passer par la place Saint-Epvre, que nous avons renommée "place des Femen" en hommage à ces activistes féministes pacifiques qui dénoncent régulièrement le sexisme des trois grandes religions.

Nous ré-affirmons notre critique à l'égard des institutions religieuses qui jouent un rôle central dans l'oppression des femmes à travers le monde, comme nous le montrent régulièrement certains discours de religieux ou autres manifestations contre le droit à l'IVG, ou contre l'accès aux mêmes droits pour les couples homosexuels que pour les couples hétérosexuels.

En France, les slogans anti-clériaux font partie de l'histoire du féminisme, comme par exemple l'un de ceux que nous avions utilisés ce jour-là : « *Cathos, fachos, machos, vous nous cassez le clito. Lâchez-nous la chatte et léchez-nous tranquilles* ». Ils sont entonnés partout en France. On peut éventuellement comprendre qu'en sortant de la messe dominicale certains mots, certes assez crus, puissent choquer l'oreille de certaines ouailles nancéiennes. Dans l'actualité pour les droits des femmes, il y a un certain vocabulaire, et des impératifs, et tout le monde n'a pas eu la chance d'assister aux lectures des savoureux *Monologues du vagin* d'Eve Ensler pour en comprendre l'enjeu.

Il est intéressant de noter que le collectif "Saint-Epvre Liberté-christianophobie" transforme ces slogans en « *insultes aux familles* » et « *au christ et à la vierge Marie* ». Nous avons de notre côté entendu de la part de certains paroissienNEs des véritables insultes aux personnes et des propos islamophobes.

Plus grave encore à nos yeux, la mairie de Nancy aurait fait un communiqué cautionnant les accusations du dit collectif. Nous ignorions que la mairie était en mesure de confirmer des faits sur la base de témoignages d'une seule des parties. Par ailleurs, le parallèle fait avec les attentats de *Charlie Hebdo* nous paraît indigne, indécent et inquiétant. Bien au contraire, nous avons utilisé notre liberté d'expression. Les féministes devraient-iELLES soudain se taire en passant devant les nombreuses églises du centre ville ? Nous n'empêchons aucunE croyantE de pratiquer sa foi. En ce 8 mars, nous occupions la rue. Alors que chacunE s'occupe de son culte.

Le collectif 8 mars



Anne Onyme
« *Je suis pour rénover la langue française ; il est plus juste d'accorder les verbes et les adjectifs avec le genre qui précède. Ex. : les hommes et les femmes sont belles !* »

Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche !

Janine
« *Je suis une femme qui revendique l'égalité entre les femmes et les hommes mais en gardant mon identité de femme.* »

Je suis une femme avec un handicap qui revendique l'égalité pour les femmes handicapées. »



RIZPOSTE À L'AUSTÉRITÉ ET À LA PRÉCARITÉ !

Le jeudi 9 avril, l'association de chômeurs et précaires La Crise et le syndicat Sud Ptt-Solidaires ont organisé une « rizposte » sur la place Maginot à Nancy, sous les fenêtres de la direction régionale de La Poste.

Cette action locale et originale s'inscrivait dans la journée nationale de grève contre les remises en cause historiques des droits des travailleurs, contre la baisse des salaires et contre les suppressions massives d'emplois, orchestrées par le patronat et mises en musique par le gouvernement avec la loi Macron et les dispositions antisociales programmées (fin progressive des CDI, répressions antisyndicales, fermeture des prudhommes, facilités de licencier...).

victimes de ses décisions : fermetures de bureaux de poste, dégradation des conditions de travail, suppressions massives d'emplois... C'est une assistante des services RH qui a réceptionné le bol. Informé de l'action, le directeur régional était déjà rizparti chez lui !

Après cette frugale rizpaille, les participants ont rejoint l'habituelle manifestation-procession sous un soleil brillant.

Léon de Ryel.

R

100 000 pas à Bure

Plusieurs associations opposées au projet de stockage de déchets nucléaires à Bure (Meuse/Haute-Marne) se sont associées pour organiser une journée de mobilisation contre le projet de transformation du "laboratoire de Bure" en Centre d'enfouissement des déchets les plus radioactifs (CIGEO) courant 2017.

"100000 Pas à BURE" a pour but de dénoncer la confiscation des terres et forêts en cas de réalisation de ce stockage souterrain imposé. CIGEO est un projet inacceptable, à hauts risques technologiques, dont la faisabilité est impossible à prouver.

C'est toute une région qui serait condamnée à devenir une immense "décharge nucléaire", sans que la population n'ait jamais pu en débattre. Entre les 5 villages de Bure, Bonnet, Mandres, Ribeaucourt et Saudron, pourraient s'installer 30 km² d'installations nucléaires en surface et environ 300 km de galeries souterraines remplies d'un cocktail radioactif.

Programme de la journée

- Quatre parcours de randonnée sont organisés le matin afin de découvrir une campagne dont la belle biodiversité a jusqu'à maintenant été préservée (au choix : 17, 13, 8 et 5 kilomètres)
- Pique-nique devant le laboratoire de l'ANDRA
- Diverses animations à partir de midi
- Chaîne humaine pour clôturer la journée

Comment participer à cette mobilisation ?

- Faire circuler l'information sur les réseaux sociaux
<http://100000pasabure.over-blog.com>
et sur la page Facebook
- Organiser un départ collectif via le formulaire :
<http://100000pasabure.over-blog.com>
- Commandez des affiches et des tracts :
<http://100000pasabure.over-blog.com>
- Venir marcher et faire grossir la chaîne humaine.
Contact pour les randonnées : 06 82 40 63 70

CONTACT : Organisation générale : 06 81 71 54 52 - 100000pas@riseup.net



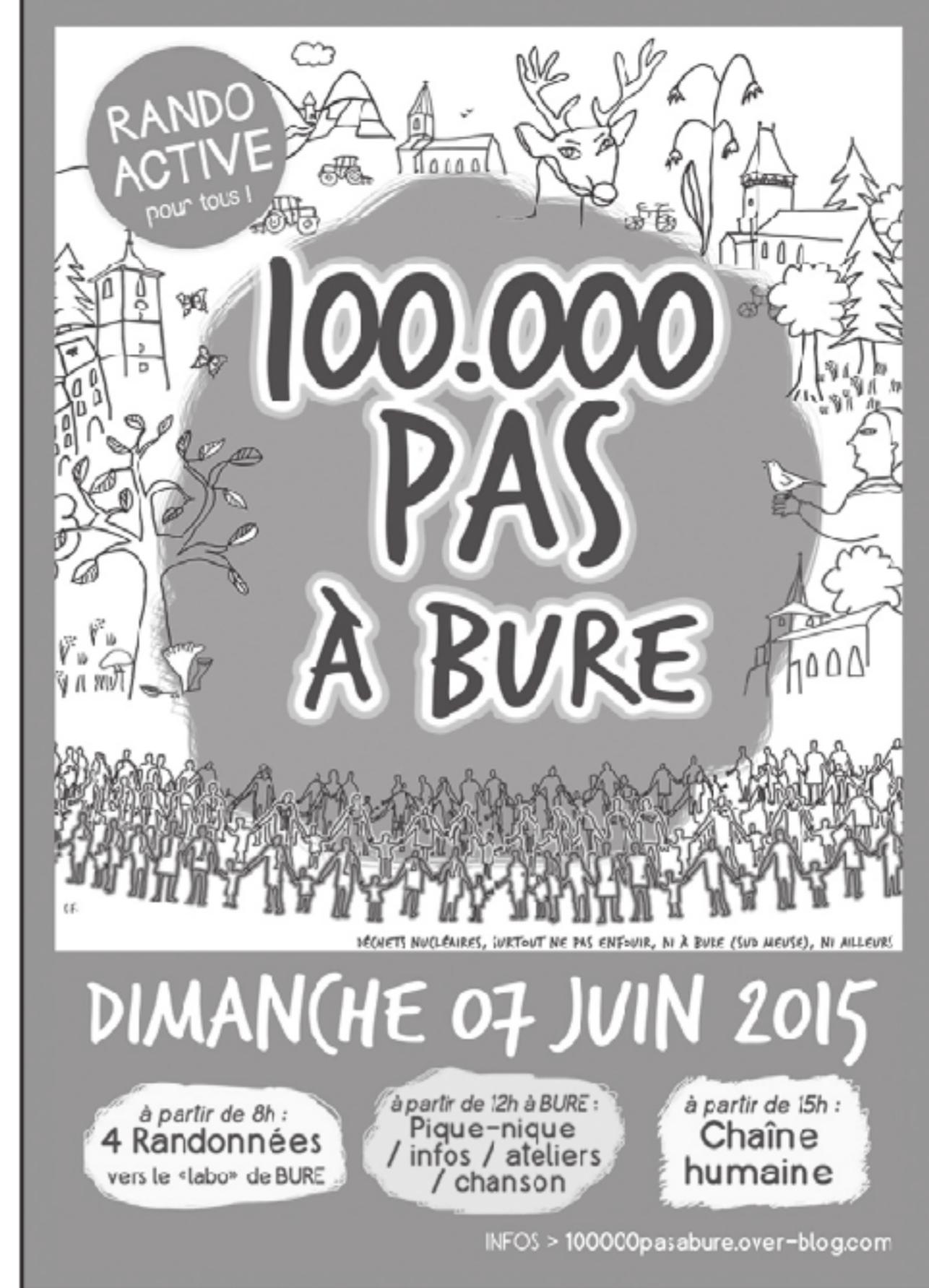
Cercles de silence
Nancy **Pont-à-Mousson**
25/04 à 15 h **9/05 à 10 h 30**
place Stanislas **place Duroc**

Films à boire

lundi 18 mai à 19 h
au Refuge, 36 rue St-Nicolas NANCY



Manifestation unitaire du 1er mai
10 h, place Dombasle à Nancy.



AGENDA

RésisteR! #36

redaction@crr54.lautre.net

Date limite d'envoi des articles : 24/05/2015 - Comité de rédaction : 25/05/2015 - Date de parution : 29/05/2015

Points de dépôts :

* Croc'us : 137, rue Mac Mahon - Nancy

* Laissez-nous cuire : 78, rue Charles Keller - Nancy

* Vêt Ethic : 33 rue St Michel - Nancy

* CCAN : 69, rue de Mon desert - Nancy

* Tabac Merlin – 58, rue Isabey à Nancy

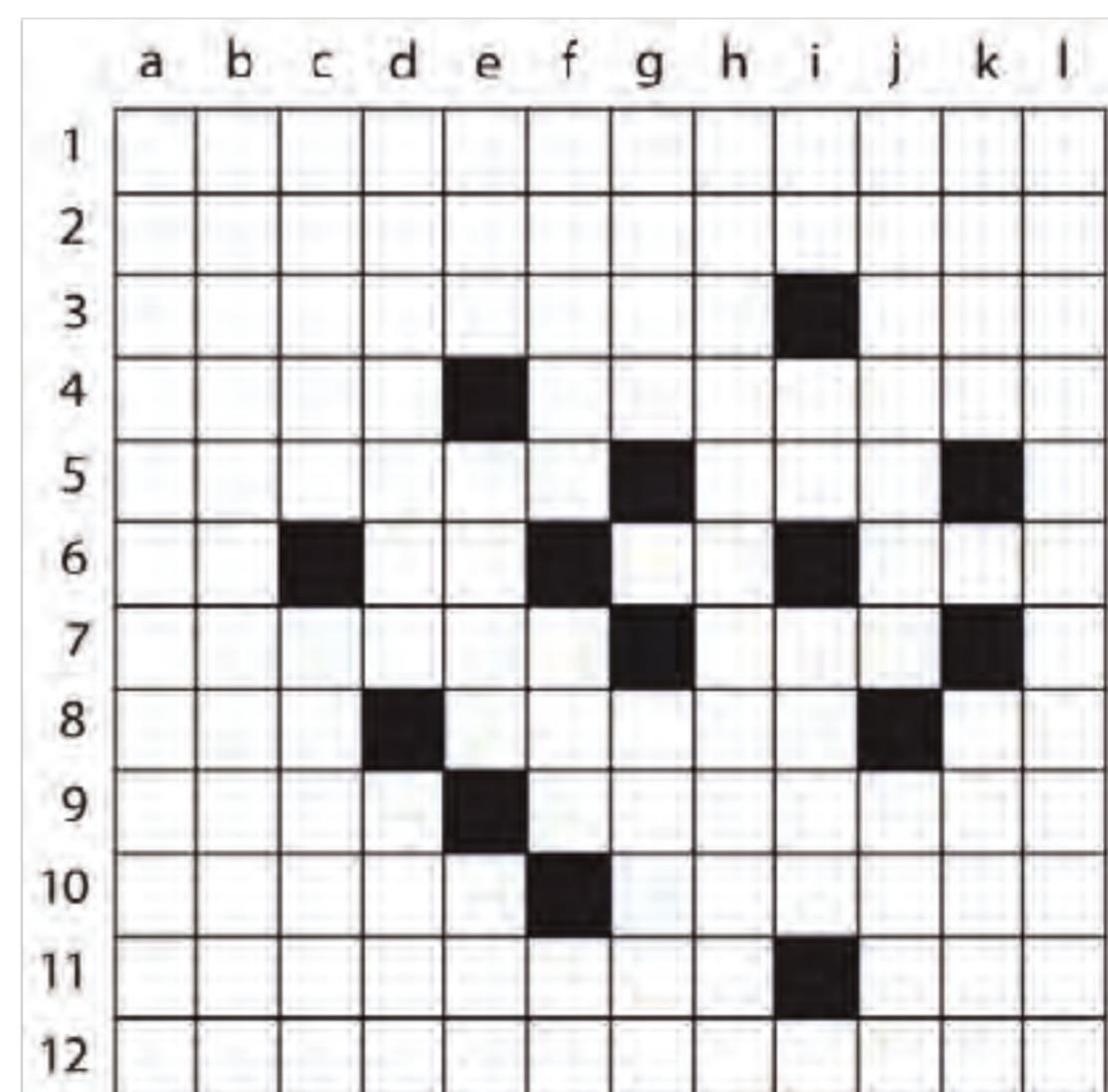
Les Mots croisés de Jiji

Horizontalement

- 1 - Zones trop bleues.
- 2 - Désintoxication.
- 3 - Serrait la barrique. Petite danoise.
- 4 - Normand alcoolisé. Écossaise minée.
- 5 - Alertes. Se rénova.
- 6 - Guide de mine. Dieu. Satellite. Frontière si Grande.
- 7 - Fait son cirque. Dans un vieux bloc.
- 8 - Pièce d'identité. Cours familier. Souvent plaqué.
- 9 - Dégagé de. Accroche.
- 10 - Aimable. Corrige.
- 11 - Calmante. Sans classe en Lorraine.
- 12 - Fatiguées.

Verticalement

- a - Présidentielle sous la cinquième.
- b - Doctrine philosophique.
- c - Bord. Ailleurs.
- d - Casser la voie. Joindre.
- e - Mauvaise onde. Crois choisir. Suivante de zéta.
- f - Paire mexicaine. Belle de jour. Nouvelle adresse.
- g - Mal d'Outre-Manche. Piste en sous-sol.
- h - Font l'enflure.
- i - Agglomérant. Acquis. Renforce.
- j - Grandes eaux. Rassembleur.
- k - Trou rouge. Un peu d'eau.
- l - Ont la descente rapide.



	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
1	A	F	F	A	B	U	L	A	T	I	O	N	S	
2	C	A	R	D	E	S		Z	I	N	N	I	A	S
3	C	R	A	N			Z	I	N	N	I	A	S	
4	R	F	I				A	G	I	T	A	I	S	
5	O	O	S	P	H	E	R	E	T		R	A	P	
6	C	U	I		E	R	E			C	A	C	A	D
7	H	I	E	R		S	E	T		T	R	O	N	C
8	E	L	R	O	N		S	A	L	I	O	U	I	
9	U	L	S	T	E	R		R	O	U	T	R	A	
10	R	E	E	T	U	D	I	A	N	T	A	L		
11	S	R	A	S			E	C	R	A	S	A	N	T

Solutions numéro précédent